



ETUDE DE CAS 18:

Une institution académique souhaite enregistrer un cours et atelier de biosécurité.

Objectif:

Apprendre à enregistrer un cours sur la biosécurité et un atelier d'une durée d'une semaine avec le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques.

Références:

- Site de formation du CEPRB (Aller à <http://bch.cbd.int> > Aide (ou Ressources) Site de formation du CEPRB)
- Module de formation 06: Utilisation du centre de gestion
- Module de formation 07: Enregistrement d'information dans le Portail Central du CEPRB
- Module de formation 08: Enregistrement d'informations nationales

Scénario:

Option facultative : si vous avez personnellement ou si votre organisation a déjà un cours sur la biosécurité, un atelier ou une conférence sur le même thème, vous voudrez probablement utiliser vos propres programmes pour l'exercice, au lieu de suivre le scénario proposé ci-dessous.

En tant que maître de conférences en Slovénie, vous tenez à publier une information sur un nouveau programme de cours sur la biosécurité dispensé dans votre université, dans le but d'attirer des étudiants étrangers. Vous proposez à la fois un nouveau cours intégré au cursus d'enseignement supérieur de troisième cycle et un atelier de création des capacités qui sera organisé par l'université. Vous décidez d'enregistrer les deux programmes sur le BCH (cf. descriptif des programmes joint).

Travail supplémentaire : S'il vous reste du temps, vous pouvez faire les exercices suivants:

- Joignez la feuille d'annonce de la conférence à votre fichier (si vous n'avez pas le document sous forme électronique, demandez à votre formateur).

(a) Sécurité environnementale de Biotechnologie agricole – Programme du cours

Intitulé du cours : Cours international sur la Sécurité environnementale de Biotechnologie agricole

Organisé par : Univerza v Gorica – Service de Sélection génétique

Fondements de la formation : Les nouveaux outils émergents de biotechnologie offrent des opportunités significatives d'amélioration de la productivité agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de la qualité environnementale. De nombreux pays ont déjà développé ou sont en train de commercialiser des cultures transgéniques génétiquement modifiées. D'autres mettent en œuvre des programmes de Recherche et Développement en matière de biotechnologie et d'importation de produits de biotechnologie.

Cependant, l'importation et l'utilisation de produits biotechnologiques ont soulevé un certain nombre de problèmes liés à la réglementation internationale en matière d'analyse des risques/avantages associés à la biodiversité, à l'environnement et à la santé humaine. Gérer les questions environnementales et alimentaires en termes d'évaluation et de gestion des risques devient de plus en plus essentiel au moment où notre société évolue de la recherche en laboratoire vers la recherche sur le terrain (par des tests sur le terrain) et la dissémination commerciale de produits biotechnologiques à grande échelle.

Lorsque de nouvelles cultures transgéniques sont prêtes à être testées dans l'environnement, les comités nationaux et institutionnels de biosécurité doivent commencer par mener une étude de biosécurité du produit en vue de sa libération dans l'environnement. Pour s'assurer que les scientifiques, les personnes en charge de la réglementation et les décideurs disposent bien des données scientifiques, compétences et ressources nécessaires pour évaluer de façon appropriée les problèmes de biosécurité inhérents à la dissémination dans l'environnement d'organismes génétiquement modifiés, Univerza v Gorica proposera un cours semestriel sur les aspects de Sécurité environnementale de Biotechnologie agricole, dans le cadre de ses Mastères de Biosécurité. Les étudiants diplômés et les professionnels dotés d'une expérience adaptée sont les bienvenus. Les étudiants qui ne suivent pas le cours dans le cadre du Programme des Mastères recevront un Certificat de fin d'études lors de l'examen final.

Programme du cours : Le cours se déroulera au premier semestre de chaque année. Il donnera aux participants des connaissances solides sur tous les aspects de biosécurité en matière de dissémination dans l'environnement et de commercialisation d'organismes génétiquement modifiés. Il comprend de la théorie et de la pratique en termes d'évaluation et de gestion des risques liés à l'environnement, et de communication des risques et avantages associés à des applications de biotechnologie agricole. Le cours propose également des travaux pratiques d'évaluation de la biosécurité par le biais d'études de cas réels qui couvrent une grande variété de gènes, cultures et de situations environnementales probables. Le cours sera dispensé en anglais et en slovène, le nombre de participants étant limité à 80 étudiants.

Informations complémentaires : Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter le site : <http://www.univerzagorica.si/biosafety>

Inscription :

Merci de contacter :
Prof Polona Primorska
Univerza v Gorica
Vipavska cesta 99
SI-5000 Nova Gorica, Slovenia
Phone: 386 – 5 331 1234
Fax: 386 – 5 331 2345
E-mail: primorska@univerzagorica.si

Date limite de dépôt des candidatures : le 30 juin de l'année précédant le cours.

Frais d'inscription : USD\$100

Coût de la formation : USD\$2,000

- (b) Biosécurité 2008 : Pratiques d'Excellence pour la formation sur la Biosécurité
– Annonce concernant l'atelier

Du 10 au 14 décembre 2008
Nova Gorica, Slovénie

Biosafety 2008: Best Practices in Biosafety Training
(*Biosécurité 2008 : Pratiques d'Excellence pour la formation sur la biosécurité*)
Atelier international organisé par Univerza v Gorica

Organisation de l'atelier :

- Programmes courts
- en utilisant les bourses de formation institutionnelles
- en établissant des besoins en formation non atteints jusqu'alors

Informations sur l'atelier :

L'objectif de cet atelier est de se centrer sur les leçons retirées et les pratiques d'excellence appliquées à la biodiversité et aux événements de formation en matière de biosécurité. Le personnel académique, les agents d'information et les autres personnes qui travaillent dans le domaine de la création de capacités en biosécurité sauront mettre à profit cet atelier en partageant leurs expériences et en se servant des pratiques d'excellence internationales.

Cet atelier comprendra des présentations élaborées par des experts régionaux et internationaux, ainsi que des présentations par les membres de la communauté scientifique slovène. (Toutes les conférences se dérouleront en anglais.)

Date limite du dépôt des dossiers d'inscription :

le 30 mai 2008

Financement :

Les citoyens de l'Union Européenne qui souhaitent participer pourront demander une bourse pour couvrir leurs frais de voyage et de séjour pendant toute la durée de la conférence.

Il n'y a pas de frais d'inscription, mais les places sont limitées.

Personne à contacter :

Prof Polona Primorska

Univerza v Gorica

Vipavska cesta 99

SI-5000 Nova Gorica, Slovenia

Tél. : 386 – 5 331 1234

Fax : 386 – 5 331 2345

E-mail: primorska@univerzagorica.si



ETUDE DE CAS 18 :

Une institution académique souhaite enregistrer un cours et atelier de biosécurité.

NOTES POUR LE FORMATEUR

Objectif de la pratique:

Apprendre à utiliser le centre de gestion pour créer de nouveaux enregistrement en matière de création de capacités.

Pré-requis:

Un compte d'utilisateur du CEPRB et l'accès au CEPRB

Remarques:

- Les utilisateurs peuvent travailler seul ou en petits groupes.
- Les participants doivent disposer d'un compte d'utilisateur personnel au CEPRB. Ils se connecteront au **Site de formation du CEPRB** en utilisant leurs identifiants. Veuillez vous référer au module de formation "MO06" pour plus de précisions sur la création d'un compte d'utilisateur du CEPRB.
- Il vous est conseillé de configurer votre espace personnel de formation pour votre atelier avant de commencer cet exercice. Dans le cas contraire, les participants peuvent choisir l'espace public de formation, "Public BCH Training".
- Les participants pourront : 1) saisir leurs propres données, ou 2) utiliser l'exemple donné.
- Si le temps est limité, choisissez l'un des deux scénarios (a) ou (b), en fonction des intérêts des participants.
- A la fin de cet exercice, le formateur (connecté en tant qu'"Administrateur: site de formation du CEPRB") devra valider les enregistrements soumis afin que les participants puissent y avoir accès dans la section «Trouver l'Information» du site de formation du CEPRB.

- Les usagers peuvent consulter l' «état des enregistrements» en suivant le lien dans le panneau de navigation gauche.
- Des tâches complémentaires (sans réponse clé) sont proposées aux participants qui finiront leur exercice plus tôt (par exemple, joindre des documents à l'enregistrement). Les étudiants auront besoin d'une version électronique de l'étude de cas originale pour effectuer ces tâches.